

NOTIONS FONDAMENTALES : LES MARCHÉS DU CARBONE



QUE SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui, lorsqu'ils sont rejetés, s'accumulent dans l'atmosphère et ont pour effet d'absorber et de piéger la chaleur du soleil. Ce phénomène est appelé « effet de serre ». L'augmentation des GES dans l'atmosphère entraîne une hausse des températures mondiales et un changement du climat de la planète.

Voici quelques GES courants :

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Hexafluorure de soufre (SF₆)
- Méthane (CH₄)
- Hydrofluorocarbures (HFC)
- Oxyde de diazote (N₂O)
- Perfluorocarbures (PFC)

Certains GES ont un effet plus important que d'autres sur le climat. Pour les comparer sur un pied d'égalité, les GES peuvent être convertis en une unité standard, l'équivalent dioxyde de carbone (CO₂e), en fonction de leur potentiel de réchauffement global (PRG). Une fois convertis en CO₂e, les différents GES peuvent être additionnés pour obtenir la valeur totale des émissions ou de la réduction des émissions de GES.

QUE SONT LES ÉMISSIONS, LES RÉDUCTIONS ET LES ABSORPTIONS DE GES?

Les émissions de GES se produisent lorsque des GES sont rejetés dans l'air dans le cadre d'activités humaines, par exemple pendant la combustion de combustibles fossiles comme l'essence et le carburant diesel, mais aussi lors de processus biologiques comme la décomposition de matière organique. Les émissions de GES peuvent être diminuées par des actions qui réduisent ou éliminent les activités et les processus responsables de leurs émissions. Les GES peuvent être absorbés de l'atmosphère par des procédés naturels ou artificiels de captage et de stockage. À titre d'exemple, les plantes absorbent le CO₂ de l'atmosphère au cours de leur croissance. Certains procédés technologiques peuvent également capter les GES et les convertir chimiquement ou physiquement de façon à pouvoir les stocker.



Potentiel de réchauffement global (PRG) :

Le méthane a un PRG 25 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone, ce qui signifie qu'une tonne de méthane a le même effet sur le climat que 25 tonnes de dioxyde de carbone, et que cette même tonne de méthane peut être convertie en 25 tonnes de CO₂e.





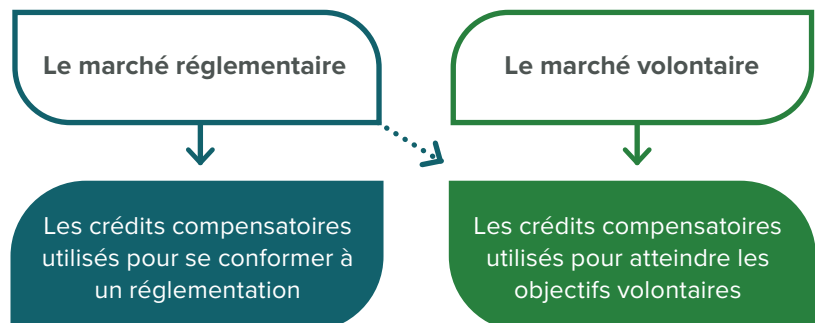
QUE SONT LES MARCHÉS DU CARBONE?

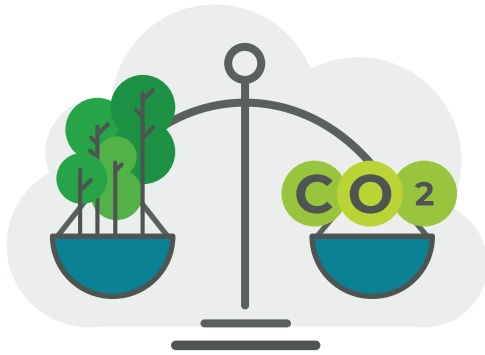
Un marché du carbone fait référence à l'achat et à la vente de crédits (également appelés unités négociables) qui représentent des émissions, des réductions ou des absorptions de GES. Des organisations et des gens achètent des unités négociables sur un marché du carbone dans le but de respecter une limite ou un objectif en matière d'émission de GES.

Il existe deux types de marchés du carbone : le marché volontaire et le marché réglementé. Le type de marché différera si les unités négociables sont utilisées pour respecter des limites d'émissions volontaires ou pour se conformer à la réglementation.

Les personnes et les organisations qui s'engagent volontairement à limiter les émissions de GES découlant de leurs activités peuvent utiliser des unités du **marché volontaire** pour les aider à respecter leur engagement. Certaines organisations, par exemple, s'engagent volontairement à atteindre la carboneutralité (ou « zéro émission nette ») avant une année donnée. Cela signifie qu'elles s'engagent à réduire leurs émissions et à compenser toute émission résiduelle par une quantité équivalente d'absorption de GES. Un autre exemple est celui des personnes qui souhaitent limiter les émissions liées à leurs déplacements ou à d'autres activités.

Les entreprises visées par des contraintes de **limitation** de leurs émissions de GES **en vertu d'une réglementation gouvernementale** peuvent uniquement utiliser des unités d'un **marché réglementaire** pour respecter les limites imposées. Les personnes et les organisations qui ne sont pas visées par une telle réglementation peuvent également être autorisées à acheter et à utiliser des unités du marché réglementaire pour atteindre leurs objectifs volontaires de réduction des émissions.





QU'EST-CE QU'UN CRÉDIT COMPENSATOIRE?

Un crédit compensatoire de GES (également appelé crédit de carbone) est une unité négociable qui représente **une tonne de réduction des émissions de GES ou d'absorption de GES de l'atmosphère**. Des crédits compensatoires sont accordés aux promoteurs de projets qui réduisent volontairement les émissions de GES ou absorbent des GES présents dans l'atmosphère en respectant les exigences d'un système de crédits compensatoires. Ces crédits peuvent être vendus sur un marché du carbone et utilisés par d'autres entités pour se conformer à la réglementation ou atteindre des objectifs volontaires de réduction des émissions.

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME DE CRÉDITS COMPENSATOIRES POUR LES GES?

Un système de crédits compensatoires pour les GES (également appelé programme de crédits compensatoires pour les GES) est un ensemble de règles et de processus permettant de générer des crédits compensatoires. Pour générer des crédits compensatoires, les personnes et les organisations entreprennent des projets volontaires qui répondent aux règles du système de crédits compensatoires établies par l'administrateur de ce système. Règle générale, ces personnes et ces organisations (les promoteurs de projets) doivent enregistrer leur projet auprès de l'administrateur du système de crédits compensatoires et suivre un protocole approuvé par ce dernier qui contient des instructions détaillées concernant les projets. L'administrateur du système de crédits compensatoires s'assure que le promoteur du projet a respecté les règles du système avant d'accorder des crédits compensatoires.

Les systèmes de crédits compensatoires destinés au marché volontaire sont généralement administrés par des organisations non gouvernementales qui fixent les règles et accordent les crédits compensatoires aux promoteurs de projets qui respectent ces règles.

Les systèmes de crédits compensatoires destinés au marché réglementaire sont généralement mis en place par des administrateurs gouvernementaux qui établissent les règles de génération des crédits compensatoires et accordent des crédits pour les réductions et les absorptions admissibles.

Les systèmes de crédits compensatoires du marché volontaire peuvent permettre une plus grande variété de types de projets et offrir une plus grande flexibilité aux promoteurs, tandis que les systèmes du marché réglementaire ont généralement des règles plus strictes.





QU'EST-CE QU'UN PROJET DE CRÉDITS COMPENSATOIRES?

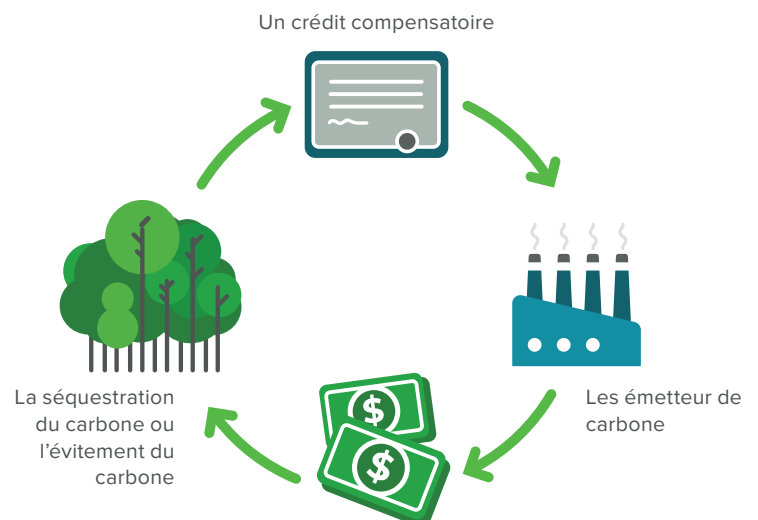
Les projets de crédits compensatoires sont des activités volontaires qui génèrent des réductions ou des absorptions de GES au-delà de ce qui se serait produit sans le projet (le niveau de référence). Les promoteurs de projets doivent enregistrer leurs projets auprès d'un administrateur du système de crédits compensatoires, mettre en œuvre le projet, assurer un suivi en consignait les données connexes et quantifier les réductions ou les absorptions en respectant les règles du système. Ils doivent également faire vérifier leurs chiffres sur les réductions et les absorptions auprès d'une tierce partie indépendante dûment qualifiée.

Voici quelques exemples de types de projets de crédits compensatoires :

- Améliorer la gestion des forêts pour augmenter le piégeage du carbone dans les arbres et les sols
- Éviter les rejets de gaz méthane provenant des sites d'enfouissement
- Prendre des mesures pour protéger des forêts ou des prairies dans le cadre de projets de développement (afin d'éviter le rejet du carbone stocké)
- Opérer une transition vers des produits chimiques dans des systèmes de réfrigération qui atténuent la contribution au réchauffement planétaire
- Composter des déchets organiques au lieu de les envoyer dans des sites d'enfouissement
- Planter des arbres
- Capturer le gaz méthane généré par le fumier du bétail
- Augmenter la quantité de carbone stockée dans des sols agricoles en adoptant des pratiques régénératrices

QUI PEUT ÊTRE UN PROMOTEUR DE PROJET?

Un promoteur de projet (ou développeur de projet) met en œuvre un projet de crédits compensatoires afin de générer des crédits compensatoires. L'administrateur du programme de crédits compensatoires établit les règles indiquant les entités qui peuvent générer des crédits compensatoires au sein de son système. Certains systèmes de crédits compensatoires ont comme exigence, par exemple, que le promoteur du projet habite ou possède une entreprise dans le territoire du système de crédits compensatoires.



QU'EST-CE QU'UN PROTOCOLE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES?

Les protocoles de crédits compensatoires peuvent être perçus comme la « recette » d'un projet de crédits compensatoires. Le protocole précise les activités admissibles et donne des instructions détaillées sur la façon de calculer le nombre de crédits compensatoires générés par le projet. Les protocoles contiennent des règles claires sur la façon d'établir le niveau de référence du projet (les niveaux d'émission avant le projet, également appelés scénario du « statu quo »). Ils établissent également des règles pour la collecte et le suivi des données de même que pour l'évaluation et la gestion des risques liés au projet. Les protocoles de crédits compensatoires sont généralement conçus de telle sorte que la quantification des réductions et des absorptions attribuables au projet demeure prudente et ne mène pas à des surestimations.

QUELLE EST LA VALEUR D'UN CRÉDIT COMPENSATOIRE?

La valeur d'un crédit compensatoire fluctue dans le temps et dépend de plusieurs facteurs :

L'offre et la demande :

Le prix des crédits compensatoires est principalement tributaire de l'offre et de la demande. Si de nombreux crédits compensatoires sont disponibles et que la demande est faible, les prix seront bas. S'il y a peu de crédits compensatoires disponibles et une forte demande, les prix seront plus élevés. L'offre de crédits compensatoires pour des GES dépend du nombre de projets de crédits compensatoires qui génèrent des crédits, ce qui dépend à son tour de la disponibilité des protocoles de crédits compensatoires, des investissements dans des projets de crédits compensatoires et de la demande future envisagée pour des crédits compensatoires. Il faut également compter sur un certain temps avant que les projets de crédits compensatoires commencent à générer des crédits compensatoires, soit jusqu'à plusieurs années selon le type de projet. La demande sur le marché réglementaire est tributaire de nombreux facteurs, notamment la rigueur de la réglementation en matière de réduction des émissions et les coûts attribués à la réduction d'autres types d'émissions. La demande sur le marché volontaire dépend quant à elle du nombre de personnes et d'entreprises qui s'engagent volontairement à réduire leurs émissions et du degré d'ambition de ces engagements volontaires. Ces facteurs font qu'il est difficile de prévoir l'offre, la demande et les prix pour les crédits compensatoires.



Marché réglementaire et marché volontaire :

Les crédits compensatoires des systèmes destinés au marché réglementaire se vendent généralement à un prix plus élevé, car ils peuvent être utilisés pour se conformer à la réglementation en matière de réduction des émissions. Les crédits compensatoires destinés au marché volontaire se vendent généralement à un prix inférieur.

Type de projet générant le crédit compensatoire :

Certains acheteurs de crédits compensatoires, notamment sur le marché volontaire, choisissent d'acheter des crédits générés par des projets qui présentent d'autres avantages (par exemple en matière de biodiversité ou de développement communautaire), qui sont situés dans un secteur donné ou qui présentent d'autres caractéristiques particulières. Ces acheteurs peuvent être disposés à payer davantage pour des crédits compensatoires provenant de certains projets.

Qualité perçue des crédits compensatoires :

La valeur des crédits compensatoires sur le marché volontaire dépend de la confiance à l'égard de la rigueur des règles du système de crédits compensatoires pour garantir que les projets et les crédits qu'ils génèrent sont de haute qualité.

Règles pour remplacer les crédits non valides :

Il arrive parfois qu'un crédit compensatoire soit identifié comme étant non valide après son émission. Cela peut se produire lorsque le crédit a été accordé sur la base de renseignements erronés ou lorsque le carbone stocké a été rejeté par la suite. Les administrateurs du programme exigent généralement que les crédits non valides soient remplacés. Les systèmes de crédits compensatoires peuvent avoir comme exigence que le promoteur du projet ou le propriétaire du crédit non valide le remplace. Certains systèmes de crédits compensatoires disposent également d'un bassin de crédits pour remplacer les crédits non valides dans certaines circonstances. Les crédits compensatoires provenant de systèmes qui obligent l'acheteur à remplacer les crédits non valides sont généralement vendus à un prix plus bas, car le risque est plus grand pour l'acheteur.



QU'EST-CE QU'UN REGISTRE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES POUR LES GES?

Les systèmes de crédits compensatoires reconnus mettent à la disposition du public des renseignements clés sur les projets de crédits compensatoires et les crédits compensatoires enregistrés. Un registre de crédits compensatoires pour les GES permet de savoir où sont réalisés les projets, qui les a enregistrés, qui s'est fait accorder des crédits compensatoires, si les crédits ont été vendus ou utilisés et qui les a utilisés.

L'accès du public à ces renseignements contribue à assurer la transparence, l'imputabilité et la crédibilité des systèmes de crédits compensatoires pour les GES. Les acheteurs potentiels de crédits compensatoires peuvent consulter le registre pour vérifier si les crédits compensatoires qu'ils souhaitent acheter ont été accordés au projet et n'ont pas déjà été vendus ou utilisés par un autre acheteur.

